



## **Association Nationale des Pharmaciens Retraités.**

Maison des Pharmaciens

13 rue Ballu 75009 Paris

[contact@pharmaciensretraites.fr](mailto:contact@pharmaciensretraites.fr)

### **PV Assemblée Générale Ordinaire 16 novembre 2021**

L'assemblée générale ordinaire de l'ANPR s'est tenue le 16 novembre 2021 au siège du Conseil National de l'Ordre pour la partie en présentiel ainsi qu'en visioconférence sur le support de Go To Meeting.

#### **Accueil du Président Claude LE RESTE**

Le Président Claude LE RESTE se réjouit que nous puissions enfin nous retrouver en présentiel pour partie, et remercie tous les participants présents et en visioconférence pour leur présence.

Il remercie particulièrement Madame la Présidente du Conseil National de l'ordre Carine WOLF-THAL pour la mise à disposition de ses locaux ce qui témoigne de la persistance de nos bonnes relations confraternelles.

Claude LE RESTE remercie également Monsieur Philippe BERTHELOT, Président de la CAVP d'avoir accepté de nous faire un état des lieux du dossier de la réforme des retraites ainsi que des travaux de réflexion qui sont en cours au sein de notre caisse ; Claude LE RESTE félicite Philippe BERTHELOT pour son élection à la présidence de la CAVP et lui exprime toute la confiance que nous mettons en lui pour sauvegarder nos régimes.

Claude LE RESTE remercie chaleureusement Isabelle ROQUE, Directrice de la communication au sein de la CAVP pour son précieux concours et sa disponibilité en professionnelle avertie.

Enfin, le Président Claude LE RESTE remercie Maître SIEGEL pour sa présence parmi nous et pour son aide précieuse pour la rédaction des nouveaux statuts et l'élaboration du règlement intérieur.

## Présentation de l'ordre du jour : Claude LE RESTE

### AG Ordinaire :

- Rapport Moral : **Martine CHAUVÉ, Secrétaire Générale**
- Quitus à donner à la Secrétaire Générale
- Rapport Financier : **Gérard SALLET, Trésorier**
- Quitus à donner au Trésorier,
- Montant de la cotisation pour 2022
- Présentation du site Internet et du nouveau LOGO de l'ANPR par la société ATIXNET

Le président en profite pour souligner le professionnalisme, le sérieux, la qualité, la patience et le dévouement de notre service communication animé par **Danièle PAOLI et Françoise MENNEGUERRE** à qui nous devons la réussite de la réalisation de nos nouveaux supports d'informations.

- Intervention du Président de la CAVP, **Philippe BERTHELOT**, pour présenter l'actualité de la réforme des retraites et son retentissement sur les régimes de la CAVP.
- Projet de voyage que l'association ART & VIE a préparé pour nous pour 2022

### AG Extraordinaire :

Vote des nouveaux statuts

Vote du Règlement Intérieur

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **Rapport moral de l'année 1/11/2020 au 31/10/2021**

Une année pas comme les autres, certes, mais qui nous a laissé du temps pour travailler d'arrache-pied ; quand certains ne savaient que faire, les membres du bureau de l'ANPR n'avaient pas trop de temps pour tout faire !

Nous avons poursuivi les travaux entrepris l'an dernier avec comme objectif principal de finaliser les plus importants pour pouvoir les présenter en assemblée générale en novembre 2021.

Sans doute avons-nous travaillé plus que d'ordinaire **en raison de** la situation sanitaire dégradée qui nous a contraints à rester bien souvent chez nous ; notre credo était :

## Ah oui, Nous Poursuivons les Réformes !

Nos disponibilités respectives ont ainsi généré un calendrier de visioconférences propice à un travail de longue haleine mais oh combien fructueux et toujours grâce à la technologie, nous nous sommes vus souvent, toujours à travers un écran certes, mais à coût zéro:

- 10 réunions de bureau,
- 1 conseil d'administration
- Réunions commission rédaction du règlement intérieur sur une trame rédactionnelle proposée par Jean-Luc AUDHOUI. (du 22 janvier au 1<sup>er</sup> juin)
- Réunions commission révision des statuts en partenariat avec Maître SIEGEL que nous remercions chaleureusement
- Visioconférences avec ATIXNET : refonte du site internet qui s'inscrit dans un projet global de communication avec la création d'un nouveau logo pour l'association et d'un CRM (Customer Relationship Management) spécialement conçu pour nous et dont l'utilisation facilitera grandement la tâche de notre trésorier pour la gestion des cotisations. Quant au nouveau site internet il se doit d'être lisible, sobre, facile d'accès, moderne, aéré et répondant à nos besoins.
- Création du comité de validation des publications
- Possibilité donnée à 10 personnes (membres du bureau, DD) d'organiser des visioconférences en région via GTM, ce qui peut être intéressant pour un premier contact.

Et c'est bien sous la baguette magistrale du Président que chacun d'entre nous a mis ses compétences à disposition de l'association pour progresser efficacement dans les projets à finaliser.

Il faut souligner le travail remarquable fait par les responsables de la communication (Danièle PAOLI et Françoise MENNEGUERRE) qui ont servi de relai entre l'association et la société ATIXNET pour que le cahier des charges soit respecté, notamment pour le site internet qui sera consultable non seulement sur un ordinateur mais également sur tablette numérique et smartphone.

Par ailleurs, la création d'une publication (Newsletter ou Mag) représente une tâche extrêmement lourde avec un timing exigeant et qui nécessite la recherche de sujets qui intéressent toutes les régions. En effet, la fréquence des newsletters revient très vite et il n'y a guère de temps de pose.

Les adhérents n'utilisant pas internet et (ou) n'ayant pas de boîte mail n'ont pas été oubliés puisqu'une version papier de la newsletter leur a été envoyée à titre exceptionnel.

Point sur les adhésions : une relance a été envoyée aux adhérents n'ayant pas renouvelé leur adhésion car nous avons cette année une centaine d'adhérents en moins qui s'explique par la situation sanitaire peu propice aux rencontres (restrictions mises en place drastiques et pénalisantes, moins de convivialité, peu ou pas de réunions, préoccupations, oublis....)

La collaboration avec la CAVP via le fichier Prospects a permis l'arrivée d'une centaine de nouveaux membres jeunes retraités et Monsieur Philippe BERTHELOT récemment élu à la

présidence de la CAVP a affirmé sa volonté de poursuivre des relations étroites entre la caisse et notre association.

Malheureusement, nous avons dû renoncer à la perspective d'un voyage cette année mais un voyage en Galice est envisagé au printemps prochain

Il est à noter qu'en vue de faire coïncider l'exercice comptable de l'association avec l'année civile, le prochain exercice débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2021 se terminera le 31 décembre 2022, en conséquence, la prochaine assemblée générale aura lieu début 2023 (il n'y aura pas d'AG en 2022).

Conclusion : une année que nous avons mise à profit pour finaliser les projets entrepris, et pouvoir utiliser les outils mis en place pour un développement durable au profit des adhérents de l'association dans le respect de l'amitié et de la convivialité.

Martine CHAUVÉ, Secrétaire Générale.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **Présentation des Comptes et du Bilan financier du dernier exercice arrêté au 31.10.2021**

**par Gérard SALLET, Trésorier.**

La situation sanitaire de l'année nous a permis de faire des économies substantielles par l'organisation de toutes les réunions de bureau en visioconférence.

Nous avons reçu l'adhésion de 647 membres contre 745 l'an dernier mais la diminution très importante de tous les frais tels que frais postaux, réunions, assemblées, imprimerie et routage permet de dégager un résultat excédentaire de plus de sept mille euros.

Les dépenses globales ont diminué de 50% par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres présents : ils sont adoptés à l'unanimité par les membres présents ou représentés et par les votes recueillis par correspondance.

Il est proposé de conserver une cotisation annuelle identique soit 38€ pour l'année prochaine.

Quitus est donné au trésorier Gérard SALLET.

### **Présentation du site Internet et du nouveau logo de l'ANPR**

Lauriane GERARD et Benoît POCHEON de la société ATIXNET nous ont présenté le nouveau logo de l'ANPR ainsi que le fonctionnement du nouveau site de l'ANPR qui avait besoin d'un beau lifting pour un rajeunissement impressionnant.

Simple d'utilisation que ce soit sur ordinateur, tablette ou smartphone, il comprend des rubriques bien définies permettant d'accéder au renseignement recherché en toute simplicité.

Dès la page d'accueil, l'accès au menu déroulant permet de découvrir toutes les rubriques :

- Accueil
- Qui sommes-nous ? : l'association, l'histoire de l'ANPR, nos missions
- Nos régions
- Actualités
- Espace Média
- Contactez-nous
- Liens utiles : CAVP et CNOP

Un site à parcourir sans modération !

### **Projets pour l'année 2022**

Si les voyages ont dû encore être annulés cette année, nous envisageons de proposer un voyage en Galice au printemps 2022 en souhaitant que la situation sanitaire soit propice à ce projet.

### **Intervention de monsieur Philippe BERTHELOT, Président de la CAVP**

Monsieur Philippe BERTHELOT nous a fait un état des lieux de tous les sujets d'actualité qui préoccupent notre caisse et en conséquence les pharmaciens retraités que nous sommes.

Philippe BERTHELOT a successivement passé en revue :

- L'activité financière et la politique de placement de la CAVP en 2021
- L'activité immobilière : la crise sanitaire ayant fortement impacté le marché de l'immobilier avec un marché locatif particulièrement pénalisé.
- La vie des régimes
- La réforme des retraites lancée en 2017, qui constitue un enjeu fort du quinquennat du Président de la République mais qui a été mise en sommeil du fait de la pandémie liée à la Covid-19.

Monsieur BERTHELOT a particulièrement insisté sur la nécessité absolue que doivent avoir les Libéraux de s'unir pour :

- porter un projet commun auprès de la puissance publique dans le but de défendre les droits acquis par leurs affiliés,
- pour préserver leur modèle de retraite adapté aux spécificités de leur exercice libéral et

- pour conserver la gouvernance professionnelle et l'autonomie de gestion de leurs caisses.

## **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

### **PV Assemblée Générale EXTRAORDINAIRE 16 novembre 2021**

Le Président Claude LE RESTE rappelle que chacun a pu prendre connaissance de la mise à jour des statuts de l'association et qu'en conséquence il ne fera état que des points importants qui ont été apportés, et remercie Maître SIEGEL pour l'aide précieuse et pertinente qu'il nous a apportée.

Points importants qui ont révisés :

- **Adéquation des statuts aux normes juridiques actuelles,**
- Précision pour les **membres actifs de l'ANPR** : avoir été inscrit à l'Ordre.
- **Création de la qualité de membre d'honneur.**
- **Objet et missions de l'ANPR** : l'association, **en usant de tous les moyens dont elle disposera**, entend :
  - **agir pour la défense** des intérêts matériels et moraux de ses membres, et en particulier, pour la préservation de leurs droits sociaux acquis,
  - **informer ses membres** des évolutions, ou projets d'évolution, de la législation susceptibles d'avoir des incidences sur leurs conditions de vie,
  - **sensibiliser les acteurs publics** ainsi que l'Ordre des pharmaciens et les organisations professionnelles de pharmaciens, aux difficultés, besoins et attentes des pharmaciens retraités,
- **Composition du Bureau : nouveau membre dans la composition du Bureau** : un responsable de la communication et un « communiquant adjoint »
- **Permettre juridiquement au Président de l'association d'ester en justice** afin de défendre les intérêts des adhérents retraités,

- **Redéfinir le rôle et les missions des délégués départementaux** au sein de **comités départementaux**,
- **Définir le rôle et les missions des délégués régionaux** au sein de **comités régionaux**.
- **Préciser la possibilité de la tenue d'un Conseil d'Administration**  
Le conseil ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins de ses membres sont présents.
- **Préciser la possibilité de la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire**  
Les décisions prises lors d'une AGE seront valablement prises à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés.

Les nouveaux statuts ont été **adoptés à l'unanimité**

- **Établissement d'un RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le règlement intérieur a été **également adopté** moins une voix contre.

### **CONCLUSION par le Président Claude LE RESTE**

Le Président Claude LE RESTE remercie les personnes présentes pour leur participation.

Il souhaite longue vie à notre association qui depuis le 23 mai 1971, ne cesse d'innover, d'évoluer et de contribuer à enrichir les souvenirs amicaux et cordiaux que nous tissons année après année sous la bienveillance de notre caisse de retraite et de ses régimes spéciaux.

L'esprit qui nous anime reste fort en confraternité et amitié pour animer notre **statut de retraité ACTIF !**

Martine Chauvé, Secrétaire Générale.